

# **DURAN**

Société anonyme au capital de 13 847 913.18 euros  
35, rue Gabriel Péri  
92130 Issy-les-Moulineaux  
328 732 839 RCS Nanterre

# **DURAN**

## **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2009**

## 1 Rapport semestriel d'activité

La stratégie globale du Groupe, liée à celle de QUINTA INDUSTRIES, s'est déployée autour des 5 directions ou « change programmes », mentionnés dès 2006 et que nous vous rappelons :

- (i) Repositionnement des activités de post-production cinématographiques ;
- (ii) Internationalisation des activités d'effets spéciaux autour d'une mutualisation des ressources internes et d'alliances stratégiques externes ;
- (iii) Harmonisation progressive des processus et réduction drastique des coûts sur l'ensemble des sites ;
- (iv) Rattrapage du retard d'investissements sur certains segments de marché ;
- (v) Intégration des activités de certains sites industriels en « one stop shopping ».

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2009 est de 9.811 K€ contre 9.836 K€ au 30 juin 2008 soit une baisse d'environ 0.25%.

- Le principal secteur touché est la TV dont le chiffre d'affaires baisse de 31%, 1.189 K€ au 30 juin 2009 contre 1.722 K€ pour la même période en 2008. En effet, parallèlement à l'érosion des audiences des chaînes hertziennes historiques, on note une offre de fiction en volume horaire en baisse, ce qui a un impact sur la post-production.
- Le secteur Cinéma représente un chiffre d'affaires au 30 juin 2009 de 5.750 K€ contre 4.715 K€ au 30 juin 2008 soit une augmentation de 21.9%. L'analyse est différente selon les secteurs IMAGE et SON de la postproduction :
  - Marché du cinéma, post-production IMAGE, qui porte principalement l'augmentation :

Malgré l'émergence de nouveaux acteurs sur ce marché, les chaînes d'étalonnage numérique « DUBOICOLOR » ont multiplié le volume de projets traités tout au long de ce semestre, en comparaison à 2008. L'accroissement de la part des longs-métrages post-produits en numérique 2K/4K contribue à cette évolution.
  - Marché du cinéma, post-production SON, activité stable :

Le volume d'activité par rapport au 1er semestre 2008 a été stable, et rendue possible, dans un marché difficile et concurrentiel, grâce à la verticalité de l'offre et à la possibilité de réaliser du « one stop shopping » sur un même site géographique (site de Boulogne notamment).
- Le STUDIO Duran Duboi (effets visuels numériques, animation 2D/3D) représente un chiffre d'affaires de 2.791 K€ au 30 juin 2009 contre 3.317 K€ au 30 juin 2008 soit une baisse de 16%. La principale variation provient du marché des effets visuels pour les fictions et documentaires qui a diminué significativement de 0.4 M€ au cours du premier semestre 2009 contre 2008.

Le Groupe, qui se prépare aux mutations technologiques du secteur industriel, poursuit sa stratégie de « one stop shopping » en lien étroit avec les filiales du Groupe Quinta Industries (LTC, SCANLAB, SIS), proposant ainsi sur un même site l'ensemble des prestations Image et Son, tant pour les projets de fiction TV que pour les longs métrages « Visual Effects » et Animation 3D.

## **2 Faits marquants de la période**

### 2.1 Evolution de l'effectif

Les deux plans de réduction des effectifs décidés en 2007 et 2008 sont effectifs depuis le début de l'année 2009, la charge de personnel au 30 juin 2009 est 4 307 k€ contre 4 634 k€ au 30 juin 2008 soit une baisse de 7%.

L'effectif du groupe au 30 juin 2009 est de 81 personnes contre 87 au 31 décembre 2008.

### 2.2 Contrôle fiscal

La société DUBOI a reçu en date du 3 février 2009 une proposition de redressement fiscal portant sur la TVA pour la période de 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 30 novembre 2008, pour un montant de 402 k€ intérêts de retard et majorations compris.

La société DUBOI a contesté ce redressement.

En date du 30 septembre 2009 un accord transactionnel, d'un montant de 155 K€, a été signé entre le représentant légal de la Société DUBOI et l'administration fiscale.

Une provision a été enregistrée pour un montant de 155 k€ dans les comptes au 30 juin 2009 dans le poste « Autres charges opérationnelles ».

### 2.3 Plan de continuation

A la demande de Duran, dans un jugement en date du 4 mars 2009, le tribunal de commerce de Nanterre a décidé le réaménagement du plan de continuation de la société Duran arrêté par jugement du Tribunal de commerce de Nanterre en date du 2 décembre 2003.

Ainsi, il a été proposé aux créanciers (hors obligataires) un remboursement du solde de leurs créances selon les modalités suivantes :

- option 1 : règlement définitif pour solde de tout compte de 20% du solde du montant de la créance au plus tard dans les 3 mois du jugement définitif
- option 2 : règlement du solde de la créance en cinq échéances au 2 décembre de chaque année comme suit :
  - => Années 2009 à 2011 :10%,
  - => Années 2012 et 2013 : 20%.

Le commissaire à l'exécution du plan a établi un tableau récapitulatif des réponses, dont il ressort que 9 créanciers ont choisi l'option 1, que 15 créanciers ont choisi l'option 2, que 32 créanciers qui n'ont pas répondu ou donné une réponse ambiguë sont réputés avoir choisi l'option 2 et qu'un seul d'entre eux a refusé la proposition de modification du plan.

A la demande de Duboi, dans un jugement en date du 4 mars 2009, le tribunal de commerce de Nanterre a également décidé le réaménagement, en des termes identiques à ceux de la société Duran, du plan de continuation de la société Duboi arrêté par jugement du Tribunal de commerce de Nanterre en date du 2 décembre 2003.

Le commissaire à l'exécution du plan a établi un tableau récapitulatif des réponses, dont il ressort que 2 créanciers ont choisi l'option 1, que 3 créanciers ont choisi l'option 2, que 20 créanciers qui n'ont pas répondu ou donné une réponse ambiguë sont réputés avoir choisi l'option 2 et qu'aucun d'eux n'a refusé la proposition de modification du plan.

#### 2.4 Informations sur le capital

L'assemblée générale des actionnaires de la société Duran réunie le 20 février 2009 a décidé la mise en œuvre d'une opération de recapitalisation de la Société afin de reconstituer partiellement ses capitaux propres.

Cette recapitalisation a été réalisée par l'intermédiaire d'une opération de réduction de capital à zéro puis d'augmentation du capital de la Société (opération dite de « **coup d'accordéon** »).

L'intégralité des 20.476 obligations remboursables en actions de la Société (« **ORA** ») émises par cette dernière le 27 octobre 2003 a été remboursée en 20.476 actions de la Société préalablement à la mise en œuvre de l'opération de réduction de capital précitée.

En conséquence, le capital social a été porté à 4.327.467,18 euros divisé en 2.843.514 actions sans valeur nominale exprimée.

En application des stipulations du contrat d'émission des 35.601 obligations convertibles en actions de la Société (« **OCA** »), conclu le 27 octobre 1997 et modifié le 27 octobre 2003, les titulaires d'OCA pouvaient librement opter, jusqu'au 26 février 2009, pour la conversion de leurs OCA préalablement à la mise en œuvre de l'opération de réduction de capital précitée.

Il n'a été procédé à aucune conversion d'OCA.

Cette absence de conversion des OCA préalablement au lancement des opérations a conduit à la transformation de ces titres en obligations simples (non convertibles) à compter de la date de réalisation de l'opération de coup d'accordéon jusqu'au terme de l'emprunt obligataire (2013).

Le conseil d'administration s'est réuni le 3 mars 2009 en vue de mettre en œuvre la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009.

Ainsi, le conseil a décidé d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant maximum de 13.847.913,18 euros et de le porter ainsi à un montant maximum de 13.847.913,18 euros par la création et l'émission de 2.843.514 actions nouvelles, toutes de même catégorie, sans valeur nominale chacune émises au pair, soit 4,87 euros.

La note d'opération relative à l'augmentation de capital a reçu le 12 mars 2009 le visa n°09-056 de l'Autorité des Marchés Financiers.

La période de souscription des actions nouvelles était ouverte du 16 au 27 mars 2009 inclus.

La souscription de Quinta Industries à l'augmentation de capital s'est réalisée par compensation avec la créance qu'elle détient en compte courant sur la Société.

A l'issue de la période de souscription, le conseil d'administration s'est réuni le 7 avril 2009 et a constaté que les souscriptions à titre irréductible et à titre réductible n'avaient pas absorbé la totalité de l'émission et a en conséquence alloué les actions nouvelles non souscrites au profit de la société Quinta Industries.

En conséquence, l'augmentation de capital a été intégralement souscrite. Ainsi, le capital social a été porté à 13.847.913,18 euros par la création et l'émission de 2.843.514 actions nouvelles.

A l'issue de cette opération, la société Quinta Industries détient 2 804 689 actions sur les 2.843.514 actions composant le capital social, soit 98.63% du capital.

### **3 Continuité d'exploitation**

Quinta Communications, via sa filiale Quinta Industries, actionnaire majoritaire, s'est engagée à apporter le soutien financier nécessaire à sa filiale pour lui permettre de poursuivre normalement son activité dans les douze prochains mois dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

### **4 Présentation de la situation semestrielle consolidée de DURAN au 30 juin 2009.**

Les comptes semestriels de DURAN comprennent un jeu d'états financiers résumés, établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 et publiés au titre de l'exercice 2008.

Les comptes sont présentés avec un comparatif :

- au 31 décembre 2008 pour les éléments bilanciaux
- au 30 juin 2008 pour les éléments de résultat.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels ne diffèrent pas de ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et détaillés dans la note I « Normes comptables appliquées » des états financiers consolidés de l'exercice 2008, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne et entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ces nouveaux textes applicables sont détaillés dans la note 2.1 « Normes comptables appliquées » des états financiers consolidés au 30 juin 2009.

Le périmètre du Groupe figure dans les notes annexes aux comptes consolidés.

#### Compte de résultat :

##### - *Evolution du résultat opérationnel courant :*

Le chiffre d'affaires a baissé de 0.25%, soit 9.811 K€ contre 9.836 K€ au 30 juin 2008.

Le résultat opérationnel courant s'élève à - 2 795 K€ au 30 juin 2009 contre - 5.931 K€ au 30 juin 2008, soit une augmentation de 3 136 K€.

##### - *Evolution des autres produits et charges opérationnels :*

Ils représentent une charge nette de - 164 K€ au 30 juin 2009 contre une charge nette de - 631 K€ au 30 juin 2008.

##### - *Evolution du coût de l'endettement financier net :*

Il s'élève à - 110 K€ au 30 juin 2009 contre - 870 K€ au 30 juin 2008.

- *Le résultat de l'ensemble consolidé au 30 juin 2009 est une perte de - 2 806 K€ contre une perte de - 6.801 K€ au 30 juin 2008.*

#### Bilan :

Le total du bilan s'élève à 25.743 K€ au 30 juin 2009 contre 26.920 K€ au 31 décembre 2008, soit une baisse de 1.177 K€.

Les capitaux propres s'élèvent à - 18.425 K€ au 30 juin 2009 contre -29.466 K€ au 31 décembre 2008.

#### Transactions avec les parties liées :

Les transactions avec les parties liées au 30 juin 2009 sont décrites dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels du Groupe au 30 juin 2009.

## **5 Perspectives d'avenir**

Le second semestre 2009 va subir les conséquences de la crise financière, avec la diminution du nombre de films long métrages tournés et post produits depuis la fin 2008.

A moyen terme, le Groupe DURAN met tout en œuvre pour retrouver sa croissance avec l'ambition d'une activité plus soutenue vers l'international pour les Effets spéciaux.

Hormis les incertitudes liées aux conditions économiques du marché, les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au second semestre 2009 sont ceux détaillés dans la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.